

au service du gouvernement, le major Walsh, la probabilité qu'il pût se rendre à cette ville, et connaissant les difficultés qu'il aurait à surmonter, j'étais d'avis qu'il n'y arriverait pas de sitôt.

Je dis au ministre de l'Intérieur qu'à mon avis, on trouverait pratiquement d'envoyer un steamer océanique à l'embouchure de la rivière Stickine, une fois la glace formée, et de se rendre sur la glace avec chevaux, traîneaux provisions et équipage de tout genre, jusqu'à Glenora ou à quelque autre endroit sur la partie supérieure de la rivière Stickine, puis, de descendre, par un sentier à traîneaux, sur la glace, jusqu'au lac Teslin, bien avant l'ouverture générale de la navigation. J'insistai très fortement et très énergiquement, disant au ministre qu'il avait le devoir, à titre de ministre de la Couronne, de ne rien épargner pour tâcher d'établir une communication de ce genre. Je lui appris que je m'étais rendu auprès du gouvernement de la Colombie Anglaise, et que les ministres m'avaient assuré qu'ils étaient prêts à coopérer avec le gouvernement fédéral, d'abord, en raison de l'absence de chemin de fer, à l'ouverture d'un sentier à traîneaux qui serait converti en chemin, aussitôt que la neige serait disparue. J'insistai d'avantage au près du ministre de l'Intérieur, lui disant : vous m'avez entendu me prononcer très fortement, la session dernière, en Chambre, contre les subventions aux voies ferrées : or, ajoutai-je, je suis prêt à rétracter tout ce que j'ai avancé, en tant qu'il s'agit de cette voie-ci. Je suis tellement convaincu de l'importance vitale, dans l'intérêt du Canada, de l'établissement de communications par voie ferrée entre la rivière Stickine et le lac Teslin que, dans la mesure de mes prévisions, si vous voulez adopter ce projet et le pousser vigoureusement, sans délai, comme entreprise de l'Etat, vous aurez, j'en ai la conviction, le cordial appui du parlement fédéral et du peuple canadien. Voilà ce que j'ai dit au ministre.

En effet, l'importance de ces travaux, M. l'Orateur, ne saurait s'exagérer, et je vais vous dire pourquoi. Tous ceux qui se sont un peu préoccupés de la question le savent : quoique les pertes de vie aient été relativement peu nombreuses, cependant les souffrances des gens se rendant au Klondike ont été intenses ; et la perte des chevaux qui sont morts par milliers dans les défilés de Chilkoot et de White est une véritable honte, et ce fait a beaucoup attiré l'attention publique. Mais il y a plus. Comme le gouvernement des États-Unis réclame au delà de quinze à seize milles de territoire sur les deux défilés de Chilkoot et de White, je compris qu'il serait en mesure de susciter tant d'embaras, — chose du reste, qu'il n'a pas manqué de faire — aux entreprises et à l'énergie de nos concitoyens canadiens, qu'il deviendrait souverainement important d'établir une route entièrement canadienne. Et ainsi, au lieu de traverser le territoire réclamé par les États-Unis, nos concitoyens, partant de Victoria, de Vancouver et de tout autre endroit du Canada, pourraient se rendre au pays de l'or, sans toucher un instant le territoire américain. J'ai pu, peut-être, m'exagérer l'importance de ce projet ; toutefois, je ne saurais me ranger à cet avis. A titre d'homme public, j'ai cru, toutefois, de mon devoir d'adopter l'attitude que j'ai prise ; car il y a des questions qui planent au-dessus des partis.

Sans doute, au point de vue des partis, il importe que le gouvernement commette toutes les bévues possibles ; mais quand il s'agit de savoir

Sir CHARLES TUPPER.

si Seattle ou San-Francisco sera, au lieu du Canada, la base d'approvisionnement pour les milliers de gens qui se rendront dans le Yukon canadien, alors la question prend une souveraine importance pour tout le pays. Voilà pourquoi j'ai tant insisté auprès du ministre de l'Intérieur sur l'importance de mettre tout en œuvre, de déployer tous les efforts possibles, pour atteindre le but proposé. Le journal en question, le *World* a relaté un fait qu'il avait sans doute appris au moyen d'espionnage ; mais, non, je me trompe, cela ne peut être puisque l'énoncé en question est faux. Ce journal dit donc que j'ai eu une entrevue avec messieurs Mann et Mackenzie à Vancouver. J'ai rencontré M. Mackenzie dans le train. J'ai rencontré M. Mann dans la rotunde de l'hôtel Vancouver. Il n'est jamais venu à ma chambre ; je ne suis jamais entré dans la sienne ; je n'ai jamais eu d'entrevue ni avec M. Mann ni avec M. Mackenzie ; et quand le contrat a été signé, je n'en savais pas plus à ce sujet que n'importe quel député. Lorsque le contrat fut porté à la connaissance du public par la voie des journaux de Montréal, je me trouvais en ce moment dans cette ville, pour affaires, et mes honorables collègues de gauche savent parfaitement de quelle affaire il s'agissait.

J'ignorais alors certainement l'existence de ce contrat. A mon retour à Ottawa, je me rendis auprès du ministre de l'Intérieur et lui demandai s'il y avait quelque perspective de voir commencer ce chemin à traîneaux sans retard, car, si on retardait trop la glace partirait et l'occasion favorable serait perdue. L'honorable ministre me répondit qu'il n'était pas en mesure de me renseigner à ce sujet, de nature confidentielle ; mais, ajouta-t-il, "j'espère pouvoir être en état de vous fournir ce renseignement à bref délai." Voilà tout ce qui s'est passé entre l'honorable ministre et moi. Il ne m'a pas fourni de renseignement ; j'ignorais absolument que le gouvernement eût entamé des négociations avec messieurs Mann et Mackenzie, ou qu'ils eussent obtenu l'entreprise en question, ou que le gouvernement eût décidé de ne pas entreprendre lui-même le chemin. Je crois de mon devoir d'apporter cette franche explication à la Chambre.

Je ne me propose pas de discuter l'entreprise elle-même avant que les documents relatifs à cette affaire aient été déposés sur le bureau de la Chambre ; mais le gouvernement pourrait bien dès maintenant porter son attention sur les règlements miniers de ce pays. Une des plus sérieuses attaques dirigées contre l'entreprise en question est celle-ci : tandis qu'un riche et puissant syndicat d'entrepreneurs n'a qu'un par cent de droit régulier à payer, on exige des mineurs un droit de dix pour cent. Je dois dire qu'à un banquet qui m'a été offert dans la ville de New-Westminster, j'ai relaté publiquement les pourparlers que j'avais eus avec le ministre de l'Intérieur dans la Colombie Anglaise, et je l'ai fait à dessein, dans le but d'amener l'opinion publique à appuyer la pression que je m'efforçais d'exercer sur le ministre de l'Intérieur.

Je critiquai sévèrement les règlements miniers, et je vois avec plaisir qu'on les a modifiés ; mais je suis convaincu que, lorsque la question aura été mûrement pesée, on constatera qu'il est tout à fait inadmissible d'imposer un droit de dix pour cent. Qu'est-ce à dire, en effet, M. l'Orateur ? Il faut se rappeler que l'exploitation des mines dans ce pays n'est pas le fait de capitalistes, mais